



Le Président

Monsieur Etienne Apaire
Président
MILDT
7, rue Saint-Georges
75009 Paris

Paris, le 12 octobre 2009

Monsieur le Président,

Vous êtes à la tête de la MILDT depuis maintenant plus de deux ans. C'est, nous semble-t-il, un délai raisonnable pour vous faire nos observations - objectives - quant à votre action à la tête de cette structure.

Aujourd'hui, je ne peux que constater que la politique de réduction des risques (RDR) ne fait véritablement plus partie des priorités d'actions de la MILDT. On ne peut évidemment que le déplorer.

Je ne vais pas vous énumérer une litanie de chiffres, vous connaissez les résultats de cette politique : chute du nombre de décès par overdose (divisé par 5 entre 1994 et 2002), diminution très forte des contaminations au VIH/sida chez les usagers de drogues (2% des nouvelles contaminations aujourd'hui contre 40% au début des années 90 avant l'arrivée du Subutex)...

La réduction des risques a fait ses preuves, à tel point que, 15 ans après le début de sa mise en œuvre, cette politique a été consacrée par la loi en 2004 : le Code de la santé publique consacre le principe de la réduction des risques et lui donne pour objectifs de « prévenir la transmission des infections, la mortalité par surdose par injection de drogue intraveineuse et les dommages sociaux et psychologiques liés à la toxicomanie par des substances classées comme stupéfiants ».

Pourtant, cette politique, malgré ses succès incontestables aussi bien sanitaires que sociaux, subit régulièrement les attaques de certains parlementaires. Périodiquement, on lit à chaque débat sur les drogues que la RDR serait une « politique de gestion de la toxicomanie », mieux encore une « politique d'encouragement à l'usage des produits stupéfiants » ! Un rapport proposait même en 2009 le classement du Subutex au tableau des stupéfiants. Proposition heureusement écartée, mais déjà formulée en 2006.

Que certains parlementaires aient leurs opinions et les manifestent, pourquoi pas, c'est leur droit d'utiliser leur liberté d'expression comme bon, leur semblent - même si les faits leur donnent complètement tort !-. Mais nous pensons en tout cas essentiel que la MILDT garantisse une pluralité d'approches. Aujourd'hui, nous avons l'impression, j'irais même à affirmer que nous pouvons en dresser le constat, que cette pluralité d'approches n'existe pas principalement en ce qui concerne la réduction des risques, politique pour laquelle la MILDT devrait, selon nous, être moteur et force de proposition.



Aujourd'hui, la réduction des risques est en panne alors que, parallèlement; les défis sont de plus en plus importants: progression très forte de l'hépatite C, pratiques de polyconsommation en hausse...

Plutôt que parler de grands principes, concentrons sur l'essentiel, c'est-à-dire les actions à mener. Je vous sollicite, Monsieur le président, afin que la MILDT apporte officiellement son soutien à trois priorités qui sont les suivantes :

- L'extension de la réduction des risques au monde carcéral. A ce sujet, le Conseil national du sida a publié une note en date du 10 septembre 2009 démontrant point par point l'utilité de la mise en place de programme d'échanges de seringues dans le monde carcéral et ses avantages que ce soit en termes de santé mais également de sécurité.
- l'expérimentation de salles de consommation à moindre risque et de délivrance d'héroïne sous contrôle médical : ces programmes mis en œuvre dans de nombreux pays fonctionnent très bien et sont totalement intégrés dans les mentalités. Pourquoi ne pas expérimenter de telles structures ne France ?
- Les programmes d'éducation aux risques liés à l'injection : face au défi de l'hépatite C - rappelons que ce virus touche 60% des usagers de drogues en France dont 9 usagers sur 10 ayant plus de 40 ans - une des solutions qui semble la plus efficace serait la mise en place de programmes d'éducation à l'injection. De tels projets devraient voir le jour très rapidement ... avec l'appui de la MILDT ?

Toutes les études le démontrent : la réduction des risques est une politique pragmatique et efficace en termes de santé publique et de sécurité publique.

N'est-ce pas suffisant pour que la MILDT y apporte son soutien ?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc ROMERO
*Conseiller régional d'Ile-de-France
Membre du Conseil National du Sida
Vice-Président du CRIPS Ile-de-France*